PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

RN85
Saint-Théoffrey

Lettre d'information - N°1

Les travaux démarrent

2020 est l'année de la concrétisation pour le projet d'aménagement de la RN85 au droit des lacs matheysins : les travaux de déboisement ont été lancés début septembre et une première tranche de terrassement va démarrer entre octobre et novembre. Le chantier sera ensuite interrompu pendant la période de viabilité hivernale puis reprendra au printemps 2021 pour s'achever en novembre 2021. Les tranches ultérieures seront réalisées d'ici 2023 en fonction de l'avancement des dévoiements de réseaux et de la disponibilité budgétaire.

Ces travaux seront menés par l'État, propriétaire et gestionnaire de la RN85, et représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, avec le concours de la DIR Méditerranée, exploitante du réseau.

Grâce à cette lettre d'information et au site internet dédié au projet, nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des travaux.

Objectifs du projet

- Renforcer la sécurité en offrant une meilleure visibilité sur les sections qui le nécessitent, notamment pour pouvoir dépasser (aplanissement ponctuel) et faciliter l'insertion des véhicules (modification de l'ensemble des carrefours).
- Améliorer les conditions de déplacement des modes actifs (piétons, cycles, ...) le long de la voie en élargissant la chaussée : accotements revêtus pour permettre l'arrêt d'urgence et la circulation des cyclistes.
- Améliorer la protection de l'environnement et de la biodiversité : réalisation de bassins d'assainissement, mesures compensatoires (restauration de zones humides, plantations de haies, etc.), valorisation du paysage.

Chiffres clés :

- **10 300** : c'est le nombre de véhicules qui circulent chaque jour sur la RN85 dans le secteur
- **≈ 4000** : c'est le nombre d'arbres et arbustes plantés pour nos mesures compensatoires
- **Plus de 8 ha** de restauration de zone humides dans le cadre des mesures compensatoires
- **56** : c'est le nombre de nichoirs à oiseaux et à chauve-souris qui seront installés
- **11** : durée des travaux en mois de la première tranche
- **3,5** : c'est le nombre de km qui seront réaménagés entre Petichet et la déviation de Pierre-Châtel.

Phasage

La première tranche de l'opération, dont les travaux débutent en octobre 2020, représente un investissement de 6,5 M€ TTC, intégralement financé par l'État.

La première tranche de travaux prévoit l'aménagement de la section entre le carrefour de la mairie (exclu) et le carrefour de l'église (inclus).

Il comprend :

- l'aplanissement de la section au sud du lac de Petichet,
- la reprise des carrefours de l'église et du lotissement des Creuzettes
- l'élargissement de la chaussée sur l'ensemble de cette section.

Pendant la durée des travaux, la circulation sur la RN85 sera limitée à un sens de circulation (Grenoble – La Mure). Deux itinéraires de déviations sont mis en place dès le démarrage des travaux :

- obligatoire pour les poids lourds et conseillé pour tous les autres véhicules : La Mure–Grenoble via la RD 529 ;
- desserte locale : déviation depuis le carrefour de la Croix des Théneaux (Saint-Theoffrey) jusqu'à Laffrey par la RD 115 (Cholonge) . Des aménagements provisoires dans la traversée des hameaux de Cholonge sont expérimentés en octobre et novembre 2020 pour améliorer la sécurité de la RD 115 pendant les travaux.

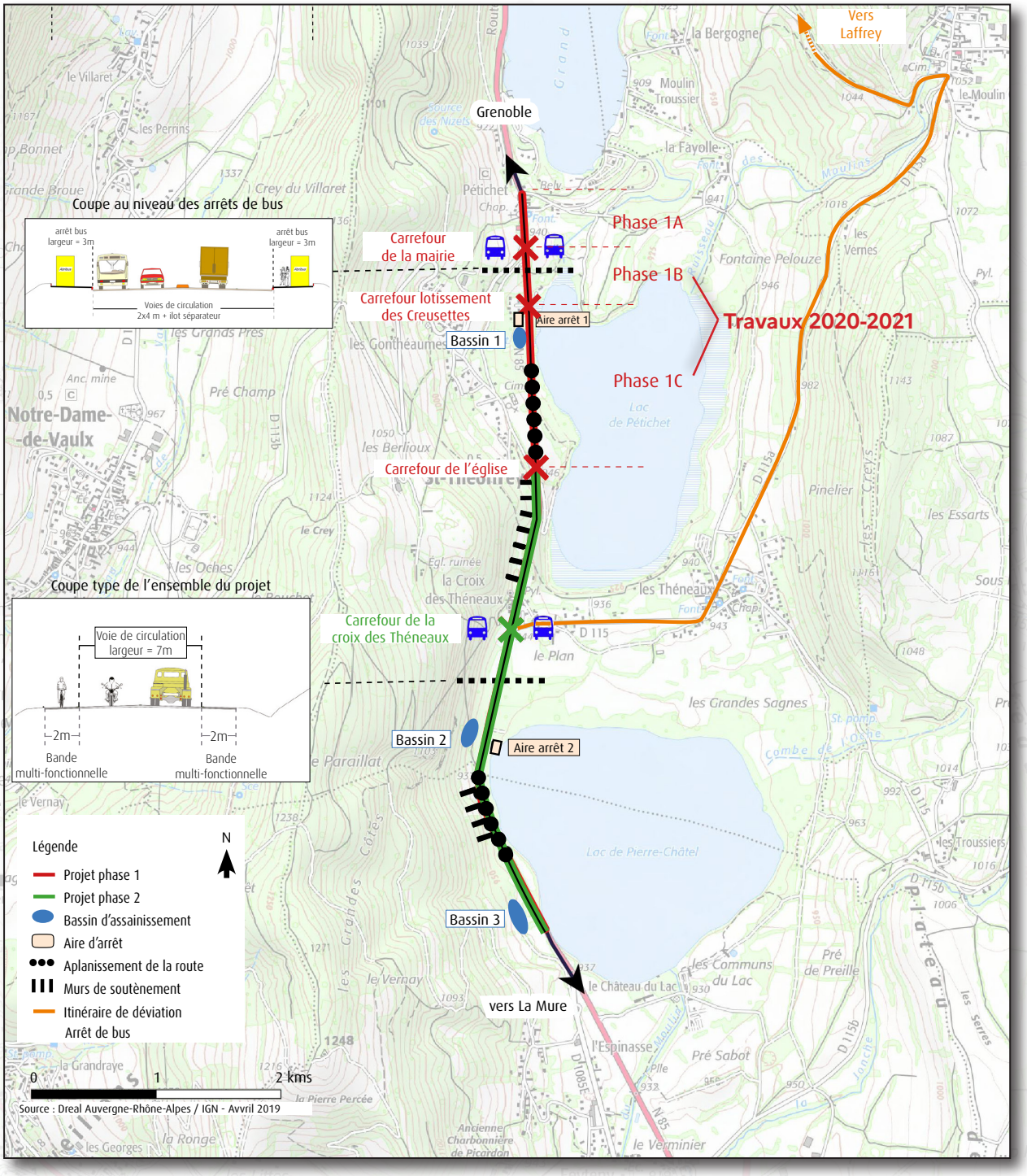

Planning des travaux

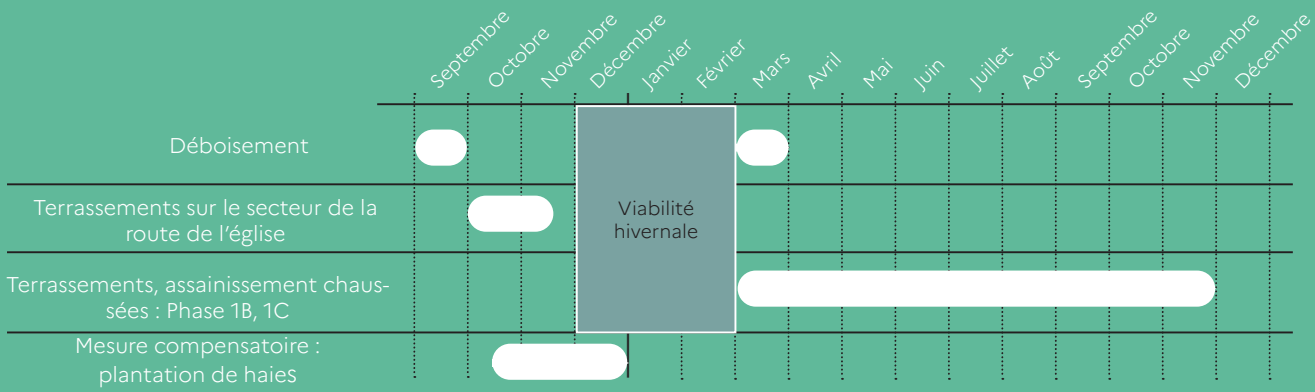

Ce planning est prévisionnel et reste soumis aux aléas de chantier.

Vos terrains sont concernés par les travaux ?

L'ensemble du projet nécessite des acquisitions foncières le long de la route actuelle conformément aux plans présentés au public lors de l'enquête parcellaire du 1er avril au 3 mai 2019. De nombreuses promesses de ventes ont été signées depuis. Les actes de ventes sont en cours d'élaboration avec les services de France Domaine. Les propriétaires concernés seront prochainement recontactés pour la signature des actes.

Des procédures d'expropriation sont également en cours pour quelques parcelles nécessaires à la réalisation des travaux. Au droit de ces parcelles, l'entreprise travaille de manière provisoire (déboisement). Ces travaux provisoires sont autorisés par l'arrêté d'occupation temporaire du 12 février 2020 modifié le 28 février 2020.

Quelques photos des travaux préparatoires en cours (défrichement)

Envoyez-nous vos questions par courriel :

map.dreal-auvergne-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr

Suivez l'actualité sur notre site internet : www.st-theoffrey-rn85.fr

Vos interlocuteurs

Pilotage de l'opération pour la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, maître d'ouvrage:

Sarah EMMELIN : 04 26 28 63 51

Erik PLANCHE : 04 26 28 63 81

-

Pilotage du chantier pour INGEROP, maître d'œuvre :

Valerie PEGEOT et Marc-Antoine BARTHE

-

Entreprises mandatées pour effectuer les travaux principaux :

Colas-Carron

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Durant toute la phase de travaux, nous invitons l'ensemble des usagers à adopter un comportement prudent et responsable, et à être particulièrement vigilants à l'abord des chantiers et sur les itinéraires de déviation.

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Directeur de la publication : Jean-Philippe DENEUVY
Pilotage, coordination : service Mobilité, Aménagement, Paysage
Crédits photo : © SEGED
imprimé en régie en 200 exemplaires
Septembre 2020
Ce document est téléchargeable sur : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00